



AUSSONNE

Commune hors du Commun.

Aussonne Entre Nous

Mai 2011
n° 19

Noté !

Les Fêtes d'été

Fête locale—

Les 1er, 2 et 3 juillet

Vendredi 1er juillet

- .A 22 h, bal avec l'orchestre Jam City
- .A 22 h 30, retraite aux flambeaux—Rendez-vous à 22 h devant la salle des Fêtes
- .A 23 h, feu d'artifice tiré par Toulouse Artifice Créations sur le terrain de rugby
- . Toute la soirée, fête foraine

Samedi 2 juillet

- .A 14 h 30, concours de pétanque au boulodrome, réservé aux Aussonnaises et Aussonnais, licenciés ou non
- .A 22 h, grand bal animé par le Groupe Mad
- .Fête foraine l'après-midi et en soirée

Dimanche 3 juillet

- .De 15 h à 17 h, jeux et structures gonflables pour les enfants sur le terrain de rugby—Accès gratuit
- .A 18 h 30, apéritif concert avec Jazzmagnac
- .Fête foraine l'après-midi et en soirée

Bal du 14-juillet

. Mercredi 13 juillet

- .A 20 h, méchoui devant la halle aux sports—Les réservations sont obligatoires. Elles seront prises auprès du Comité des Fêtes pendant la fête locale.
- .A 22 h grand bal animé par La Machine à Dan'C
- .Petit feu d'artifice
- Buvette

Animation des Branass

Samedi 27 août

- .A 14 h, concours de pétanque, Challenge Eric-Reiz, organisé par la BJA—Réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non, devant le club house de football, chemin du Brana d'en Haut
- .A partir de 14 h 30, course cycliste FSGT des Branass. organisée par l'US Colomiers Cyclisme et le Cyclo-Club Aussonnais
- A 14 h 30, départ du « Prix d'Aussonne » -4ème et 5ème catégories
- . A 16 h, départ des 1ère, 2ème, 3ème catégories
- .A 18 h, remise des récompenses et apéritif

Le programme des manifestations

En juin

- .*Samedi 11 juin* - Fête du club de basket à la Halle aux Sports
- .*Dimanche 12 juin*, randonnée cycliste organisée par le Cyclo-Club Aussonnais
- .*Jeudi 16 juin*, à 20 h 30 à la salle des Fêtes, représentation théâtrale du collège Germaine-Tillion
- .*Vendredi 17 juin* après-midi, kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves à l'école Jules-Ferry
- . *Samedi 18 juin* à 20 h 30 à la Halle aux sports —« Marco Polo et la Princesse de Chine » - Spectacle Ecole de musique —Foyer Rural
-
- .*Mardi 21 juin* à 20 h 30, fête de la Musique devant la Halle aux Sports. Scène ouverte aux musiciens locaux (inscriptions auprès du Comité des Fêtes—06 32 75 45 64)
- .*Jeudi 23 Juin* — Journée Plein air au Club de la Gaité
- .*Jeudi 23 juin*, à 18 h, remise des Trophées des Champions à la salle des Fêtes
- . *Vendredi 24 Juin* - Spectacle des Centres de Loisirs et feu de la Saint-Jean à l'Espace des Fêtes
- . *Samedi 25 Juin* - Journée plein air FNACA à l'Espace des Fêtes
- . *Samedi 25 juin* - Journée Rugby sur les terrains de rugby et au club house

En juillet

- . *Les 1er, 2 et 3 juillet*, fête locale au boulodrome (cf détail ci-contre)
- .*Vendredi 1er juillet* à partir de 18 h, soirée « Cultures urbaines » organisée par le Clap's sur le parvis de la Place Jean-Jaurès. Démonstrations, initiations. Accès gratuit
- .*Mercredi 13 juillet* à 22 h devant la Halle aux Sports, bal du 14-juillet animé par La Machine à Danc'

En août

- .*Samedi 27 août*, animation des Branass (cf détail ci-contre)

En septembre

- .*Vendredi 9 septembre* à 17 h, à la Halle aux Sports, Forum des Associations—Rencontre avec les structures municipales et associations de loisirs. Inscriptions- Jeux et Structures gonflables pour les enfants.

En octobre

- .*Samedi 1er octobre* à 13 h 30, au boulodrome concours de pétanque réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non
- . *Samedi 1er octobre* A 20 h 30, soirée Aligot à la Halle aux Sports—Inscriptions au 06 32 75 45 64
- . *Dimanche 2 octobre*, à 10 h 30 à la Halle aux Sports, concert de l'Union Harmonique à la Halle aux Sports—Remise de médailles du Travail et accueil des nouveaux habitants.
- .*Samedi 15 octobre* de 10 h à 18 h, à l'école Jules-Ferry - Festival La voix, la Main.

Nouveau ———

Aire de jeux sur les berges du Panariol—

Modules de skate, plate forme multisports... la ville équipe les berges du Panariol pour un été « récré-actif ». Les travaux de préparation du sol devraient démarrer début juin.

Les modules choisis pour le skate permettront la pratique du skate, roller, BMX... Le city park est équipé pour la pratique loisir du volley, foot, basket... sur terrain synthétique. L'ensemble devrait être disponible et en accès libre dès la fin du mois de juin.

Ce projet a été conçu et préparé par le Conseil Municipal des Enfants, les jeunes du Clap's et les services techniques de la ville.

La date de l'inauguration n'est pas encore fixée mais sera annoncée sur le site de la ville :

www.aussonne.fr

Télévision Numérique Terrestre—

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a programmé le passage à la Télévision Numérique Terrestre sur tout le territoire national. Pour notre région, ce passage se fera le **8 novembre 2011**.

La TNT garantira une meilleure qualité d'image et de son et un nombre supérieur de chaînes gratuites (19 chaînes) pour les téléspectateurs. Tous les postes achetés depuis mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Les modèles les plus anciens nécessitent des adaptations. Des aides peuvent être accordées sous condition. Dès le 1er septembre des informations seront accessibles par tél. au 0 970 818 818 (coût d'un appel local), du lundi au samedi, de 8 h à 21 h ou sur le site www.tousaunumerique.fr

Programmé—

Permanences Médiation Familiale—

Permanence d'information sur la médiation familiale à la Mairie de 14 h à 17 h, *le 15 juin, le 6 juillet, le 6 septembre*

Don du sang—

La prochaine collecte de sang aura lieu le *Vendredi 23 septembre*, à la salle associative n°1. Plus d'informations au 05.62.13.47.20

Collecte des encombrants—

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu le 20 juillet et le 14 septembre, sur inscription obligatoire en mairie, auprès des agents ou par téléphone au 05.62.13.45.74 ou 05.62.13.45.71

Voté ———

Le budget primitif 2011

Dans sa séance du 28 avril 2011, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité, le budget primitif 2011 de la commune. Ce budget a été établi en prenant en compte des paramètres incontournables :

. **A l'échelle nationale**, deux textes législatifs nouveaux sont entrés en vigueur en 2010,

. *La réforme de la taxe professionnelle* (adopté dans le cadre de la loi de finances 2010)

. *La réforme des collectivités territoriales* .

Ces deux textes, votés dans un contexte de crise affichent l'intention de réduire les dépenses publiques. Ils impactent directement les finances locales mais leur effet n'est pas encore totalement mesurable.

D'autre part, l'Etat a officiellement gelé pour trois ans les dotations qu'il versait aux collectivités locales et il a annoncé une réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement.

A l'échelle de l'agglomération

.La Communauté Urbaine a créé une Taxe Spéciale d'Equipements (TSE) destinée à financer les actions foncières de la communauté urbaine par le biais de son établissement public foncier local.

A l'échelle intercommunale

Les réformes évoquées ci-dessus entraînent la réorganisation des intercommunalités. La dissolution du SIVOM Blagnac Constellation devrait intervenir en 2013. Par anticipation, les communes vont prendre à leur charge les actions liées à l'emploi et à l'instruction demandes d'autorisation liées au droit du sol (cf. Aussonne-Actualités avril 2011)

A ces contraintes, la commune oppose une gestion rigoureuse, une diminution conséquente de la dette qui lui permet de faire face aux dépenses nécessaires au fonctionnement des services et au développement d'équipements publics (poursuite des investissements à l'école Jules-Ferry, rénovation de l'église, aménagement des locaux du lien social, valorisation de la vallée du Panariol...)

Pour 2011,

. les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibreront à hauteur de 8 437 100 €

. les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibreront à hauteur de 4 896 930 €

. Les taux d'imposition ont été fixés comme suit :

.Taxe d'Habitation : 10,86 % (identique à 2010)

. Taxe sur le Foncier Bâti : 15,80 % (+ 0,35 points)

. Taxe sur le Foncier non Bâti : 81,76 % identique à 2010)